



ASSEMBLEE GENERALE
DU 26 JUIN 2015

RAPPORT DE GESTION 2014



Avenue Reine Astrid, 131
4900 SPA

Organes de gestion et de contrôle

Associés :

Ville de Spa	Commune de Pepinster
Ville de Verviers	Commune de Welkenraedt
Commune de Dison	C.P.A.S. de Spa
Commune de Jalhay	C.P.A.S. de Limbourg
Commune de Limbourg	Fondation privée - Réseau Solidaris

Conseil d'Administration :

Joseph HOUSSA	Président
Yvan YLIEFF	Vice-président
Pierre ANNET	
Bruno BERRENDORF (19/11/2014)	
Pascale DAMSEAUX	
Philippe DECHESNE	
Carine FAGNANT	
Franck GAZZARD	
Francine HENROTTE - BRACH	
Dimitri HOUSSA	
Luc MARECHAL	
Claude ORBAN	
Vincent PIRONNET	
Raoul RADERMECKER	
Jean-Marie REINERTZ	
Pierre-Yves VROMEN	

Avec voix consultative :
Bernard RIBOURDOUILLE Directeur général

Comité de rémunération :

Joseph HOUSSA	Président
Philippe DECHESNE	
Luc MARECHAL	
Claude ORBAN	
Jean-Marie REINERTZ	

Commissaire :

SCPRL LEBOUTTE, MOUHIB & C^o, réviseurs d'entreprises, représentée par J. MOUHIB

RAPPORT DE GESTION 2014

Le Conseil d'administration remercie chaleureusement les membres du personnel de l'Intercommunale pour la qualité des services rendus aux résidents durant cette année.

Durant l'année 2014, il n'y a pas eu de modification du portefeuille géré par l'Intercommunale. Celui-ci était composé de la manière suivante :

	lits MRS Purs	Lits MRS	Lits MR	Lits court séjour	Lits de convalescence	Lits en portefeuille	Total
Site « Heures Claires »	64	40	56	8	50		218
Site Collinet			45			8	53
Site Léon d'Andrimont			41				41
Total	64	40	142	8	50	8	312

Le site « Heures Claires » dispose de 11 logements en résidence-service.

En évènement « post-clôture », en date du 05 mars 2015, l'Intercommunale a mis en activité l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont et arrêté l'exploitation des lits de maisons de repos sur le site « Collinet ». A cette date, l'Intercommunale gère deux sites, à savoir :

	lits MRS Purs	Lits MRS	Lits MR	Lits court séjour	Lits de convalescence	Logements Résidence- Services	Total
Site « Heures Claires »	64	40	56	8	50	11	229
Site Léon d'Andrimont			94	10		6	110
Total	64	40	150	18	50	17	339

Durant l'année 2014, sont survenus les évènements suivants :

Extension de la Résidence Léon d'Andrimont

Le chantier a débuté le 10 décembre 2012. Les travaux de techniques spéciales et parachèvement ont été réalisés durant 2014. Le 05 mars 2015, les Résidents du site « Collinet » ont pu déménager et prendre possession de leurs chambres dans la nouvelle construction.

Le choix des membres du personnel du site « Collinet » a pu être respecté. Trois membres du personnel avaient émis le souhait d'être intégré au site « Heures Claires ».

Le coût des travaux, dont l'état d'avancement définitif n'est pas établi à ce jour, est approximativement de 9.800.000 euros.

Vue globale



Vue de la façade



Vue de la toiture - Panneaux solaires thermiques



Le Restaurant



Unité d'Accueil pour Personnes désorientées - coin salon



Unité d'Accueil pour Personnes Désorientées - vue globale



Mise aux normes de la cuisine - site « Heures Claires »

La cuisine du site « Heures claires » n'est plus conforme aux normes HACCP en vigueur. Dès lors, le Conseil d'administration a décidé de rénover complètement celle-ci.

Monsieur le Ministre Maxime PREVOT a marqué son accord au stade « projet » en date du 08 octobre 2014. L'attribution du marché a été réalisée lors du Conseil d'administration du 22 avril. Le montant estimé des travaux est 1.354.857,05 € TVA comprise. Le rapport d'attribution du marché a été adressé à Monsieur le Ministre Maxime PREVOT dans le cadre de l'obtention de subsides.

Site « Heures Claires » - rénovation intérieure

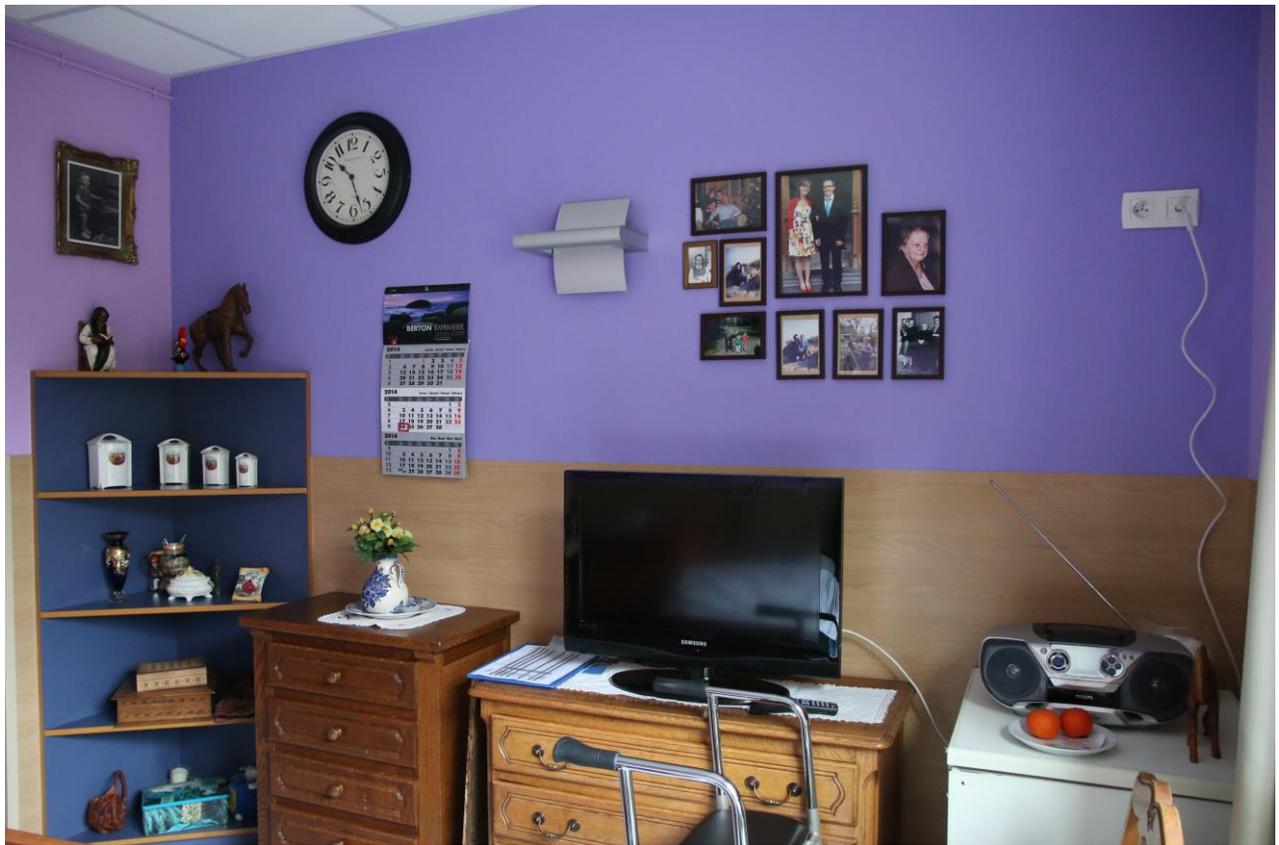
L'intérieure du site « Heures Claires » offrait un aspect vieillot, défraîchi.

Les travaux de rénovation intérieure ont été réalisés :

- Revêtement des sols :	216.740,89 €
- Protections murales :	465.599,18 €
- Achat des peintures des étages :	138.357,10 €
- Achat matériaux plafonds et luminaires :	68.334,34 €
Montant total :	889.031,51 €

Afin de réaliser ces travaux, le Conseil d'administration a pris la décision d'immobiliser 10 lits. Cette immobilisation des lits, indispensable pour la bonne réalisation des travaux, entraîne une diminution du chiffre d'affaire pour le Site « Heures Claires » équivalent à approximativement 24.000 € par mois.

Vue d'une chambre



Vue d'un couloir



Projet informatique - logiciel de gestion de maison de repos

La conception du logiciel de gestion de maison de repos se poursuit.

Les modules suivants sont réalisés :

- Fiche signalétique de l'établissement
- Fiche signalétique du résident et intervenants
- Le système de réservation de chambre
- Le système de facturation des séjours

Gestion des ressources humaines

Le bilan social de l'Intercommunale montre un nombre moyen de 160,1 (153,9 en 2013) équivalents temps plein (ETP) pour l'année 2014. Ceci équivaut à une augmentation de 6,2 ETP par rapport à 2013. L'augmentation des ETP est la conséquence de l'évolution des quotas INAMI et de l'engagement de 3 ETP ouvriers (réalisation des peintures intérieures et des abords extérieurs)

Le nombre d'heures de formation suivies par les membres du personnel est de 1.167,5 heures (1.059,5 heures en 2013) soit une augmentation de 107 heures. L'Intercommunale a consacré aux formations, un montant de 33.906,77 €.

Le taux d'absentéisme global a légèrement augmenté durant l'année 2014, passant de 8,15% à 8,39%. Le taux d'absentéisme pour raison médicale avec salaire garanti équivaut en 2014 à 3,06% (2,97% en 2013). Il s'agit également d'une légère augmentation par rapport à 2013 (+0,09%). Néanmoins, celui-ci demeure très satisfaisant par rapport au secteur d'activité.

L'évolution suivante est constatée :

Année	ETP moyen annuel	Brut Onss	Onss patronale	Taux Moyen en %	Coût total	Coût moyen par ETP
2010	145,6	5.047.617,56 €	988.882,43 €	19,59	6.036.499,99 €	41.459,48 €
2011	147,3	5.226.562,64 €	1.035.961,42 €	19,82	6.262.524,06 €	42.515,44 €
2012	151,6	5.450.742,97 €	1.084.126,63 €	19,89	6.534.869,60 €	43.106,00 €
2013	152,5	5.720.205,91 €	1.113.657,52 €	19,47	6.833.863,43 €	44.812,22 €
2014	160,1	5.947.187,06 €	1.130.517,60 €	19,01	7.077.704,66 €	44.208,02 €
10/14	+14,5	+ 899.569,50 €	+ 141.635,17 €	- 0,58 %	+ 1.041.204,67 €	+ 2.748,55 €

Pour l'exercice 2014, le résultat financier de l'Intercommunale est en déficit de 222.776,50 €. Ce résultat est la conséquence de différents éléments :

- La charge des intérêts pour emprunt (UREBA Spa et extension Limbourg) pour un montant de 82.947,95 €. Ce montant a été provisionné dans les réserves.
- Taux d'occupation en diminution suite aux différents travaux, à savoir :
 - 4 lits inoccupés sur à la Résidence Léon d'Andrimont (10% de la capacité)
 - 10 lits inoccupés sur le site « Heures Claires » pour les travaux d'isolation et de rénovation intérieure
 - Vu la vétusté du site « Collinet » ainsi que la perspective pour un nouveau résidant de changer de site lors de l'ouverture de l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont, il est difficile d'y maintenir un taux d'occupation correct.
- L'augmentation des charges liées au personnel et non financées par l'INAMI en 2014 (2013) :

• Application des 101 %	71.074,02 €	(69.435,20 €)
• Surcoût échelle B3	59.833,26 €	(55.023,36 €)
• Surcoût échelle D3	68.271,34 €	(42.857,99 €)
• Total	199.178,62 €	(167.316,55 €)
- Le surcoût des charges liées aux nominations (12 membres du personnel nommés à la date du 31 décembre 2014) est de 42.927,28 €

Le Conseil d'administration souhaite une gestion rigoureuse tout en poursuivant les investissements nécessaires à la continuité de l'activité de l'Intercommunale à long terme. Ces investissements sont indispensables afin d'augmenter la qualité de la prise en charge de nos séniors.

Le Conseil d'Administration.

Comptes de résultat 2014

<u>1. CHARGES</u>	HC	AN	CO	3 sites
<u>1.1. Fournitures</u>				
601 Produits et Matériel Médicaux	90.131,37	15.347,69	12.099,99	117.579,05
602 Fournitures Diverses	409,25			409,25
603 Produits et Fournitures Entretien	46.810,88	14.015,31	2.403,93	63.230,12
604 Denrées et Fournitures Cuisine.	382.744,66	84.880,27	148.987,20	616.612,13
605 Linge / Literie	94.818,85		311,97	95.130,82
Total Fournitures	614.915,01	114.243,27	163.803,09	892.961,37
<u>1.2. Services</u>				
610 Locations et Charges Locatives	23.158,79	2.513,09	50.300,07	75.971,95
611 Entretien et Réparations	130.347,75	35.540,31	2.212,16	168.100,22
612 Fournitures Faites à l'Entreprise	370.264,62	72.626,33	3.733,15	446.624,10
613 Services Extérieurs - Rétributions de Tiers	87.326,61	12.692,95	25.708,86	125.728,42
614 Assurances non relatives au Personnel	20.605,93	3.085,63	28,97	23.720,53
615 Frais Généraux Divers	24.317,91	3.902,19	1.772,27	29.992,37
616 Transports par Tiers	33.980,53	7.265,29	3.495,01	44.740,83
617 Intérimaires et Personnes Mises à Disposition.		65.844,42	114.438,62	180.283,04
618 Rémun Administrateurs - Hono. Coordinateur	32.054,78	1.357,25	1.489,66	34.901,69
619 Débours Refacturés(Commissions Médecins déduites)	180.296,93	44.425,62	31.513,27	256.235,82
Total Services	902.353,85	249.253,08	234.692,04	1.386.298,97
<u>1.3. Charges salariales</u>				
620 Rémunérations brutes	4.503.269,85	943.990,53	550.986,89	5.998.247,27
621 Charges patronales	838.114,74	201.685,33	85.421,46	1.125.221,53
623 Autres frais personnel	273.481,87	73.081,17	-76.246,91	270.316,13
624 Frais Maladies Professionnelles (voir 743)				
Total Charges salariales	5.614.866,46	1.218.757,03	560.161,44	7.393.784,93
<u>1.4. Amortissements</u>				
630 Amortissements	565.250,97	70.105,95	8.043,06	643.399,98
634 Réd. valeur s/créances				
Total Amort. Réd. Val. Prv.	565.250,97	70.105,95	8.043,06	643.399,98
<u>1.5. Autres charges</u>				
640-642 Charges fiscales+ Autres Charges	9.936,29		2.393,96	12.330,25
643 Charges diverses	973,90			973,90
Total Autres charges	10.910,19		2.393,96	13.304,15
<u>1.6. Charges Financières</u>				
650 à 657 Charges financ.	157.152,12	153,56	147,18	157.452,86
Total Charges financières	157.152,12	153,56	147,18	157.452,86
TOTAL CHARGES	7.865.448,60	1.652.512,89	969.240,77	10.487.202,26

<u>2. PRODUITS</u>	HC	AN	CO	3 sites
<u>2.1. Chiffre d'affaires</u>				
700 Prix hébergement MR/MRS	2.142.596,12	508.298,16	505.037,72	3.155.932,00
700 Prix hébergement CONVA Résidents	477.185,27			477.185,27
700 Prix hébergement CONVA Mutuelles	544.352,00			544.352,00
700 Loyers Résidences Services	112.348,39			112.348,39
702 Soins Infirmiers Convalescence	128.855,52			128.855,52
703 Forfaits INAMI	2.656.978,88	380.016,78	633.925,92	3.670.921,58
703 Inami 3ème volet	303.311,19	95.865,64		399.176,83
703 Aménag fin de carrière	201.155,44	44.200,91		245.356,35
703 Accord social santé 2013				
704 Produits Accessoires	100.243,43	66.442,77	-631,53	166.054,67
709 Débours Refactorés	196.420,12	44.425,62	32.563,44	273.409,18
Total chiffre d'affaires	6.863.446,36	1.139.249,88	1.170.895,55	9.173.591,79
<u>2.2. Autres recettes</u>				
743 -746 Récupérations diverses	709.339,27	103.601,16	53.430,55	866.370,98
744-747 Produits divers	123.443,17	125.000,00		248.443,17
751-752-754-756 Produits financiers.	25.804,39		0,35	25.804,74
753 Amortissements subsides	6.142,46			6.142,46
Total autres recettes	864.729,29	228.601,16	53.430,90	1.146.761,35
TOTAL PRODUITS	7.728.175,65	1.367.851,04	1.224.326,45	10.320.353,14
Résultat Courant (2-1)	-137.272,95	-284.661,85	255.085,68	-166.849,12
670 Précompte Mobilier	6.642,02			6.642,02
663 Moins Values				
668 Charges Ex. Ant.	135.324,45	9.247,14	4.385,06	148.956,65
Charges exceptionnelles	141.966,47	9.247,14	4.385,06	155.598,67
769 Reprise prov				
764 Produits Exceptionnels				
768 Produits Ex. Antér.	93.776,86	5.894,43		99.671,29
Produits exceptionnels	93.776,86	5.894,43		99.671,29
RESULTAT DE L'EXERCICE	-185.462,56	-288.014,56	250.700,62	-222.776,50

Le taux d'occupation des structures d'accueil :

Les journées réalisées en 2014 peuvent se décomposer comme suit (par sites) :

	<u>Les Heures Claires</u>	<u>Collinet</u>	<u>Limbourg</u>	<u>Total</u>	<u>%</u>
Convalescence	15.373	-	-	15.373	15,13%
MR	19.569	14.206	13.232	47.007	46,27%
MRS	39.214	-	-	39.214	38,60%
Total	74.156	14.206	13.232	101.594	100%

Par ailleurs, le tableau suivant permet de synthétiser l'activité 2014 :

	<u>Les Heures Claires</u>	<u>Collinet</u>	<u>Limbourg</u>	<u>Total</u>
Convalescence	84,24%	-	-	84,24%
MR	83,77%	86,49%	88,42%	85,86%
MRS	103,30%	-	-	103,30%
Total	93,20%	86,49%	88,42%	91,56%

Le taux d'occupation est stable par rapport à 2013. Toutefois, la sous-occupation provient des travaux réalisés par l'Intercommunale.

Le taux d'occupation des 11 appartements de la résidence services a atteint 94% en 2014. Les mois d'inoccupation des appartements font suite aux travaux à réaliser lors du départ des locataires

Le Bilan :

Le bilan présente les caractéristiques essentielles suivantes :

- Les fonds propres clôturent à 17,057 M € ce qui équivaut à 62,7 % du pied de bilan. Ce ratio de solvabilité demeure conséquent et est à mettre en relation avec l'importante capitalisation de l'intercommunale ;
- La trésorerie active de l'intercommunale demeure largement positive à hauteur de 3,611 M€ (+ 0.307 M€) au 31 décembre 2014. Le cash-flow s'élève à 470 K€;
- Le ratio de solvabilité s'est légèrement dégradé en 2014, à 62,7 % (68,9% en 2013) suite à la perte dégagée. Signalons que la norme en la matière se situe aux environs d'un tiers du pied de bilan.

Le Compte de résultat :

L'année 2014 se conclut en perte à hauteur de 222.776,50 €, charge d'emprunt provisionnée comprise (82.947,95 €). Ce résultat est la conséquence du taux d'occupation et des travaux de rénovation intérieur.

Risques et incertitudes

1) L'Intercommunale :

Les risques et incertitudes mentionnées dans le rapport de gestion les années précédentes sont toujours d'actualité. Pour les années à venir, l'augmentation des charges, principalement liée aux coûts du personnel et aux amortissements, est supérieure à l'évolution des produits (exploitation de lits supplémentaires et fin de l'intervention du CPAS de Limbourg).

Le Conseil d'administration souhaite toujours le maintien de l'équilibre financier à long terme, tout en permettant les investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'Intercommunale.

Il convient de rappeler que le Conseil d'administration a pris les décisions les plus favorables en matière de gestion du personnel, principalement pour les membres du personnel soignant, en octroyant des évolutions de carrière au-delà du financement INAMI.

A titre de risque, le dossier de demande d'octroi des points APE des CPAS de Spa (49 points) et Limbourg (10 points), directement à l'Intercommunale, constitue une priorité pour l'Intercommunale.

A titre d'incertitude, subsiste également le doute quant au financement INAMI dit « 3^{ème} volet » et l'application ou non du coefficient réducteur.

Nonobstant les éléments mentionnés dans le rapport de gestion pour les années précédentes, repris ci-avant, il convient d'ajouter une incertitude importante relative à la communautarisation ou régionalisation du secteur des maisons de repos.

Le risque relatif à la 6^{ème} réforme de l'Etat est toujours d'actualité, à savoir : « La 6^{ème} réforme de l'Etat prévoit notamment la communautarisation du secteur. Le transfert vers les entités fédérées se fait sous la forme d'une enveloppe financière globale et équivaut, pour le secteur, à 90% des moyens actuels. Le choix de l'affectation des moyens transférés n'étant pas encore défini, il subsiste des inquiétudes importantes quant au maintien des moyens financiers dévolus actuellement au secteur. Pour rappel, l'évolution démographique aura pour conséquence l'augmentation des besoins en la matière. »

Développement de l'Intercommunale

La structure interne de l'Intercommunale permet d'envisager, de manière raisonnable, son développement.

En matière d'immobilisation corporelle, le transfert de la gestion, à l'Intercommunale, d'un établissement, géré par un CPAS pourrait se faire de la manière suivante :

- augmentation de capital de l'Intercommunale par apport en nature des lits MR et/ou MRS dans l'Intercommunale ;
- Maintien de la propriété du bien immobilier au sein du CPAS afin de diminuer les charges d'amortissement pour l'Intercommunale ;
- Paiement d'un loyer au CPAS, équivalent au remboursement du montant à financer « hors subsides », afin que l'opération immobilière soit nulle pour le CPAS concerné. La construction et la situation financière de l'établissement sont deux éléments à négocier distinctement.

Évènements post-clôture

En évènement « post-clôture », en date du 05 mars 2015, l'Intercommunale a mis en activité l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont et arrêté l'exploitation des lits de maisons de repos sur le site « Collinet ». A cette date, l'Intercommunale gère deux sites, à savoir :

	lits MRS Purs	Lits MRS	Lits MR	Lits court séjour	Lits de convalescence	Logements Résidence- Services	Total
Site « Heures Claires »	64	40	56	8	50	11	229
Site Léon d'Andrimont			94	10		6	110
Total	64	40	150	18	50	17	339

En date du 01 avril 2015, le montant de trésorerie disponible s'élève à 1.841.266,91 €. La diminution de la trésorerie disponible provient des paiements réalisés pour la construction de l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont durant le début de l'année 2015.

Liste des Adjudicataires

En 2014, les marchés publics suivants ont été réalisés :

- « Tables de chevet »
Marché public de fourniture
Procédure négociée sans publicité
➔ Attribué à la société HAELVOET pour un montant de 14.292,98 € hors T.V.A. par délibération du Conseil d'Administration du 22/01/2014 ;

- « Conclusion d'un emprunt ou ouverture de crédit d'un montant de 2.500.000€ pour le financement de travaux de rénovation interne - site « heures claires », de rénovation de la cuisine - site « heures claires » et de l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont »
Marché public de services
Procédure négociée sans publicité
➔ Attribué à la SA BELFIUS pour un montant de 437.992,57 € hors T.V.A. (montant des intérêts calculé sur la durée de l'emprunt) par délibération du Conseil d'Administration du 22/01/2014 ;

- « Chariot de distribution de médicaments et réglottes à médicaments avec plateaux »
Marché public de fourniture
Appel d'offre ouvert
➔ Attribué à la société ACTIMED pour un montant de 62.361,06 € hors T.V.A. par délibération du Conseil d'Administration du 19/02/2014 ;

- « Location d'un chapiteau pour le barbecue annuel »
Marché public de services
Procédure négociée sans publicité
➔ Attribué à la société CHAPI GW pour un montant de 6.200,00 € hors TVA par délibération du Conseil d'Administration du 16/04/2014 ;

- « Acquisition d'une centrale téléphonique pour la Résidence Léon d'Andrimont »
Marché public de fourniture
Procédure négociée sans publicité
➔ Attribué à la société CE+T pour un montant de 17.509,88 € hors TVA par délibération du Conseil d'Administration du 16/04/2014 ;

- « Matériel d'incontinence »
Marché public groupé de fourniture
Appel d'offre ouvert
➔ Attribué à la société SCA HYGIENE pour la période du 01/06/2014 au 30/06/2016 et pour un montant de 371.586,53 € hors T.V.A. par délibération du Conseil d'Administration du 14/05/2014 ;

- « Mission de commissaire réviseur pour les périodes comptables 2014 - 2016 »
Marché public de services
Procédure négociée sans publicité
➔ Attribué à la Sprl LM&C° LÉBOUTE, MOUHIB, & C° pour un montant de 24.000,00 € hors T.V.A. pour la durée du mandat par délibération de l'Assemblée générale du 20/06/2014 ;

« Mobilier pour l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont - Mobilier des chambres »

Marché public de fournitures

Appel d'offres général

- ➔ Attribué à la société HAELVOET pour un montant de 334.271,24 € hors T.V.A. par délibération du Conseil d'Administration du 23/07/2014;

• « Mobilier pour l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont - Mobilier restaurant et salons »

Marché public de fourniture

Procédure négociée sans publicité

- ➔ Attribué à la société HAELVOET pour un montant de 21.990,00 € hors T.V.A. par délibération du Conseil d'Administration du 17/09/2014 ;

• « Eclairage LED - Dalle 600 x 600 à encastrer et suspendre »

Marché de fourniture

Procédure négociée sans publicité

- ➔ Attribué à la Société SIGNELEC pour un montant de 36.960,00 € hors T.V.A. par délibération du Conseil d'Administration du 17/09/2014 ;

• « Dalle 600 x 600 - Plafonds »

Marché de fourniture

Procédure négociée sans publicité

- ➔ Attribué à la SA BATIMENT ET MAINTENANCE pour un montant de 18.045,00 € hors T.V.A. par délibération du Conseil d'Administration du 17/09/2014 ;

• « Contrôles techniques »

Marché de service

Procédure négociée sans publicité

- ➔ Attribué à la société AIB VINCOTTE pour un montant de 5.549,27 € hors T.V.A. par délibération du Conseil d'Administration du 17/09/2014 ;

• « Baignoire à hauteur variable et lève-personne »

Marché public de fourniture

Procédure négociée sans publicité

- ➔ Attribué à la société ARJOHUNTLEIGH pour un montant de 65.658,81 € hors T.V.A. délibération du Conseil d'Administration du 17/09/2014 ;

• « Acquisition d'une centrale téléphonique pour le site Heures Claires »

Marché public de fourniture

Procédure négociée sans publicité

- ➔ Attribué à la société CE+T pour un montant de 20.006,56 € hors T.V.A. délibération du Conseil d'Administration du 19/11/2014 ;

• « Acquisition de trois machines à laver et séchoirs »

Marché public de fourniture

Procédure négociée sans publicité

- ➔ Attribué à la société WDS WASH & DRY SOLUTIONS NV pour un montant de 12.171,00 € hors T.V.A. délibération du Conseil d'Administration du 19/11/2014 ;

« Remplacement des châssis du rez-de-chaussée du bâtiment La Roseraie »

Marché public de travaux

Procédure négociée sans publicité

→ Attribué à la MENUISERIE BALHAN pour un montant de 18.919,00 € hors T.V.A. délibération du Conseil d'Administration du 19/11/2014 ;

• « Acquisition de 20 ordinateurs pour la Résidence Léon d'Andrimont »

Marché public de fourniture

Procédure négociée sans publicité

→ Attribué à la société ESI VERVIERS pour un montant de 13.740,00 € hors T.V.A. délibération du Conseil d'Administration du 19/11/2014 ;

• « Acquisition de 115 matelas »

Marché public de fourniture

Procédure négociée sans publicité

→ Attribué à la SPRL INTERCO pour un montant de 10.465,00 € hors T.V.A. délibération du Conseil d'Administration du 17/12/2014 ;

• « Acquisition de 5 auto-laveuses »

Marché public de fourniture

Procédure négociée sans publicité

→ Attribué à la société ECOMULTI pour un montant de 10.500,00 € hors T.V.A. délibération du Conseil d'Administration du 17/12/2014 ;

• « Acquisition de 7 chariots d'entretien »

Marché public de fourniture

Procédure négociée sans publicité

→ Attribué à la société ECOMULTI pour un montant de 2.992,71 € hors T.V.A. délibération du Conseil d'Administration du 17/12/2014 ;

• « Acquisition de matériel pour le local coiffure de la Résidence Léon d'Andrimont »

Marché public de fourniture

Procédure négociée sans publicité

→ Attribué à la société FLORALE HAIRCARE pour un montant de 4.126,00 € hors T.V.A. délibération du Conseil d'Administration du 17/12/2014 ;

Conclusions

Le résultat de l'exercice, en déficit de 222.776,50 € est la conséquence d'une diminution du taux d'occupation, des travaux de rénovation intérieure sur le site « Heures Claires » et d'une augmentation du coût du personnel, non financé par l'INAMI.

Vu la constitution antérieure de réserves pour charges d'emprunt, la perte à reporter s'élève à 139.828,55 €.

Le maintien de l'équilibre financier à long terme, en intégrant la construction de la nouvelle aile sur le site de la Résidence Léon d'Andrimont, constitue un objectif indispensable afin de préserver l'Intercommunale.

Le Conseil d'administration poursuivra les développements suivants :

1. Finalisation des travaux de rénovation intérieure par la pose de nouveaux faux-plafonds et éclairage LED, afin de maintenir la convivialité et la qualité de l'environnement pour l'accueil et l'hébergement de nos séniors sur le site « Heures Claires »;
2. Mise en activité de l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont ;
3. Projet de construction de logements en Résidence-services sociales sur le site « Heures Claires » et « Résidence Léon d'Andrimont » ;
4. Informatisation :
 - Projet d'autonomie informatique pour la gestion d'une maison de repos
5. Rénovation de la cuisine sur le site « Heures Claires » ;

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'écriture d'affectation suivante :

Bénéfice reporté Ex. précédent	1.882.047,35 €
Reprise Réserve charge d'emprunt Limbourg	66.702,05 €
Reprise Réserve charge d'emprunt UREBA	16.245,90 €
Perte à reporter	139.828,55 €
Prélèvement sur les réserves	82.947,95 €
Bénéfice reporté	1.742.218,80 €

Au 31 décembre 2014, après affectation du résultat 2014 et adaptation des réserves pour charges d'emprunt, les montants sont les suivants :

Réserve légale	135.117,54 €
Réserve charge d'emprunt Limbourg	373.920,28 €
Réserve charge d'emprunt travaux d'isolation	16.265,26 €
Réserve charge d'emprunt rénovation cuisine	62.647,29 €
Bénéfice reporté	1.742.218,80 €

Les montants des réserves pour charge d'emprunt permettent de « neutraliser » les charges d'intérêts pour les emprunts réalisés, relatives aux travaux d'isolation et d'extension de la Résidence Léon d'Andrimont.

Le compte de résultat fait apparaître, pendant deux exercices successifs, une perte de l'exercice (2013 : - 51.539,74 et 2014 : - 222.776,50 € charges d'emprunt, de 82.947,95 €, provisionnées, comprises). Ces deux résultats sont la conséquence des éléments exceptionnels suivants :

- Inoccupation d'une partie des lits sur le site « Heures Claires » durant les travaux de rénovation intérieur ;
- Diminution de l'occupation du site « Collinet » dû à la vétusté des installations et au fait qu'une admission sur ce site entraînait, pour le Résidant, un transfert vers la Résidence Léon d'Andrimont lors de la mise en activité de l'extension ;
- Le coût des travaux de rénovation intérieur du site « Heures Claires ». Ces travaux sont indispensables afin d'accueillir les Résidants dans un environnement chaleureux ;
- L'augmentation du coût du personnel non financé par l'INAMI.

Au vu des éléments suivants, à savoir :

- Le ratio de solvabilité de 62,7 % (Capitaux propres / Passif total) ;
- Le montant total des réserves et bénéfice reporté après affectation du résultat de l'année 2014 s'élève à 2.330.169,17 € ;
- L'Intercommunale gère deux établissements d'une capacité suffisante et entièrement mis aux normes.

Dès lors, le Conseil d'administration propose de continuer les activités de l'Intercommunale.

Le montant du bénéfice reporté permet d'aborder l'année 2015 comme une année de transition difficile au vu des charges d'amortissement relatives à la construction de l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont et des travaux de rénovation intérieure, et de la progression des charges de rémunération non couverte par l'INAMI.

Le Conseil d'Administration.

Annexes 3 : le bilan social - Rapport absentéisme 2014 - Rapport formation 2014